

AVIS DE DISSOLUTION

Le 29 août 2008

OBJET : Avis aux porteurs de parts de la dissolution des FONDS OPTIMUM® Actions, FONDS OPTIMUM® Épargne, FONDS OPTIMUM® Équilibré, FONDS OPTIMUM® International, FONDS OPTIMUM® Obligations, FONDS OPTIMUM® Croissance et revenus, FONDS OPTIMUM® Gestion privée Obligations et FONDS OPTIMUM® Gestion privée Actions (les « FONDS OPTIMUM® »)

Madame, Monsieur,

La compagnie Optimum Placements Inc. procédera à la liquidation et à la dissolution des FONDS OPTIMUM® le 28 novembre 2008.

Chaque porteur de parts des FONDS OPTIMUM® recevra une lettre indiquant les options qui lui sont offertes à l'égard des parts qu'il détient dans les FONDS OPTIMUM®.

À compter du 26 septembre 2008, les parts des FONDS OPTIMUM® ne seront plus offertes à la vente. Tout placement enregistré dans les FONDS OPTIMUM® qui n'aura pas fait l'objet d'un transfert vers un autre fonds désigné par le détenteur avant le 25 novembre 2008 sera automatiquement transféré dans un fonds monétaire désigné par Optimum Placements Inc. Tout placement non enregistré dans les FONDS OPTIMUM® qui n'aura pas fait l'objet d'un transfert vers un autre fonds désigné par le détenteur avant le 25 novembre 2008 sera liquidé et un chèque lui sera alors transmis.

Pour toute autre question concernant le présent avis, veuillez communiquer avec nous au numéro de téléphone **514-288-1600**.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

OPTIMUM PLACEMENTS INC.



Madame Nathalie Blondeau
Présidente et Directrice générale